

INSCRIPTION A L'ECOLE MATERNELLE
Rentrée 2021

Chers parents,

Les inscriptions à l'école maternelle, pour les enfants nés en 2018, auront lieu cette année à distance.

Il vous faudra apporter en mairie, à partir du 6 avril et jusqu'au 30 avril, les documents suivants :

*la fiche de renseignements pour l'inscription sur la liste scolaire communale complétée (disponible sur le site de Guerting à l'adresse suivante : <https://mairie-guerting.wixsite.com/guerting>)

Pensez bien à indiquer **une adresse mail** afin que je puisse vous communiquer les différentes informations à connaître pour la rentrée (horaires d'école, matériel, ...).

*le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance

*un justificatif de domicile

*un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge

La secrétaire de mairie me transférera alors les documents nécessaires pour finaliser l'inscription à l'école.

Pour toute question, vous pouvez me contacter à l'adresse suivante :

Karine.Megel@ac-nancy-metz.fr

Bien cordialement.

Karine Megel,
directrice du Groupe Scolaire
la Cerisaie de Guerting